

Montreuil, le 16 juin 2016

Déclaration de la FNEC FP-FO

Ce 14 juin la manifestation nationale pour le retrait de la loi Travail a confirmé et amplifié la mobilisation. Un million de manifestants ont défilé à Paris à l'appel de FO, de la CGT, de la FSU, de Solidaires, de l'UNEF, de la FIDL et de l'UNL.

Le gouvernement peut répéter depuis trois mois que la mobilisation s'essouffle, minorer le nombre de manifestants, cela ne change rien à la réalité.

Le projet de loi travail ne passe pas. Il est multi minoritaire : dans l'opinion publique comme chez les salariés et leurs organisations syndicales. Il ne doit son adoption en première lecture qu'au déni de démocratie du 49-3.

Chacun a bien compris que l'inversion de la hiérarchie des normes, qui constitue le cœur du projet de loi, débouche sur le dumping social et ne crée aucun emploi.

Chacun a bien compris que si ce projet passe, il ne manquera pas d'être transposé d'une manière ou d'une autre dans la fonction publique. La décentralisation de la négociation avec la réforme territoriale, et la mise en place d'un État régional -dans notre secteur notamment avec la mise en place des recteurs de régions académiques, prélude à la mise en place d'agences régionale d'Éducation- sonnerait la fin du statut national de la fonction publique.

En matière salariale nos collègues ne manqueront pas de faire rapidement les comptes. Là encore faute d'accord majoritaire sur PPCR, le gouvernement a décidé de passer en force. Nous sommes très loin du rétablissement du niveau des salaires par rapport au coût de la vie depuis 2010.

La création d'un troisième grade, dont l'accès serait de fait possible sur une base fonctionnelle, en l'état inaccessible à la grande majorité des collègues est un miroir aux alouettes. Il ne saurait tenir lieu de revalorisation.

On est loin, très loin de nos revendications : 8% d'augmentation de la valeur du point d'indice et 50 points supplémentaires pour tous maintenant.

La revalorisation indiciaire annoncée à grand renfort de communication s'avère être plus qu'autofinancée par le gel du point d'indice, l'augmentation de la retenue pour pension et l'allongement de la durée des carrières.

La FNECFP FO participera aux groupes de travail avec la volonté de défendre les revendications des personnels et de les tenir informés, notamment sur les conséquences en terme de garanties collectives et nationales des projets en matière d'évaluation.

La démocratie c'est de tenir compte de ce qu'exprime la majorité.

Le Premier ministre, à court d'arguments pour justifier du bien fondé de sa loi, fermé à toute discussion, fait planer une menace d'interdiction des manifestations à Paris. Il se livre à un amalgame aussi irresponsable qu'inacceptable. Répétons ici, avec notre confédération, que les organisations syndicales ont pour responsabilité d'organiser les cortèges des manifestations, et que ce qui se passe en dehors des

manifestations, est de la responsabilité des pouvoirs publics.

La méthode du passage en force trouve tôt ou tard ses limites.

Nous la connaissons à l'Éducation nationale avec des réformes qui ont été et restent rejetées par une majorité, telles celles des rythmes scolaires et du collège. Il n'y a aucune adhésion de la majorité de nos collègues. Le contentieux demeure. Notre fédération maintient son exigence d'abrogation de ces réformes.

Le gouvernement devrait sortir de sa tour d'ivoire.

Nous restons déterminés à ce que la loi Travail qui concentre aujourd'hui les attaques contre les salariés ne passe pas. Nous ne sommes pas essoufflés.